



Renseignement technique AEAi N° 31791

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

-

Groupe

249 - Rideaux pare-feu

Produit

FST FEUERSCHUTZVORHANG EI30

Description

Rideau pare-feu en tissu multi-couches, remplissage avec produits intumescent (E=10mm, MA=7.7kg/m²), tambour en acier, caisson en acier, guides latéraux en acier avec panneau PROMATECT H

Utilisation

EI 30
pm/pm avec poids spécifique bas/pl
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

Efectis Nederland, Rijswijk: Rapport d'essai '2012-Efectis-R9369a[Rev.2]' (Februar 2013); Efectis Nederland, Bleiswijk: Rapport d'essai '2019-Efectis-R002217' (07.11.2019), Rapport d'essai '2020-Efectis-R000872' (Juli 2020), Rapport EXAP '2019-Efectis-R001858 [Rev.1]' (Juli 2020), Rapport de classification '2019-Efectis-R002284[Rev.2]' (Juli 2020); Efectis France, Saint-Aubin: Certificat de constance des performances '1812-CPR-1746' (23.11.2020); Hersteller: Déclaration des performances 'HB-DOP-0001' (25.11.2020)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 15269-11; EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2026

Date d'édition

08.09.2021

Remplace l'attestation du

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application

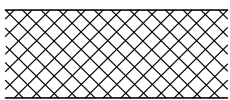
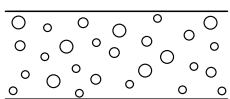
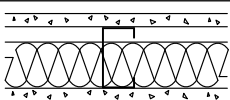
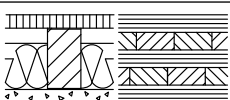
Le domaine d'application des rideaux pare-feu est constitué du domaine d'application directe et de l'extension du domaine d'application. Les règles d'évaluation du domaine d'application directe figurent au chapitre 13 de la norme EN 1634-1+A1:2018 et se basent sur les résultats d'un seul essai. La norme EN 15269-11:2018 régit les variations autorisées du produit testé, qui constituent la base pour l'extension du domaine d'application.

Les extensions les plus importantes pour l'application sont énumérées ci-après. Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres variations selon le rapport EXAP, le rapport de classification ou la norme EN 15269-11:2018 sont autorisées. Le contenu du rapport EXAP prime en cas de doute concernant l'interprétation du texte ou des images.

CONSTRUCTION SUPPORT ET FIXATION

Constructions support normalisées

Les constructions support normalisées suivantes sont attestées :

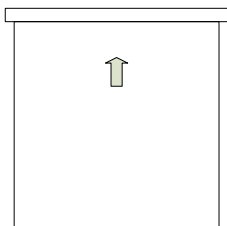
	Abréviation	Description
	pm	Paroi massive en maçonnerie ou en béton homogène, avec poids spécifique haut.
	pm avec poids spécifique bas	Paroi massive en béton cellulaire avec un poids spécifique bas.
	pl	Paroi légère à montants avec un revêtement.
	pl	Si un élément de construction est testé dans une paroi légère normalisée selon SN EN 1363-1, il peut être utilisé de la même manière dans une paroi composée de montants en bois ou en acier avec panneaux de revêtement ou dans des sections massives en matériau bois. La paroi doit être exécutée selon le document fixant l'état de la technique reconnu par l'AEAI et peut se composer de matériaux de construction combustibles et/ou de la catégorie RF1 (décision de la CTC n° 1.14A).

Fixations

- Il est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit.
- Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

CONFIGURATIONS

Les configurations suivantes sont admises :





FERMETURES

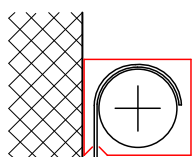
Variations de dimension

Fermeture	Dimensions			
	DE / VC	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m2]
Rideau pare-feu	VC	6240	5000	31.2

Dimensions minimales :

- Une réduction de dimension illimitée est admise.

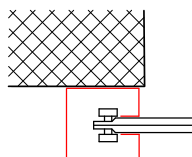
Matériaux et exécution constructive



Type de montage du caisson

Les types de montage suivants sont attestés :

- sur la paroi

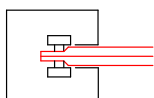


Type de montage des guides latéraux

Les types de montage suivants sont attestés :

- sur la paroi

Rideau



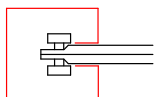
Toile :

- Un changement de matériau de la toile n'est pas possible sans essai supplémentaire.

Matériau isolant dans le système à plusieurs rideaux :

- Une modification du matériau isolant, intumescent ou non, n'est pas possible sans essai supplémentaire.
- Une augmentation de la masse volumique du matériau isolant est possible, jusqu'à 30% pour les matériaux de classe A1 et si les exigences selon la norme EN 15269-11:2018 étant satisfaites. Une diminution de la masse volumique est impossible.
- Un changement de fournisseur et/ou de fabricant du matériau intumescent est possible, mais uniquement pour une composition identique. Il n'est pas possible d'utiliser un autre matériau en lieu et place d'un matériau intumescent.
- Une augmentation de l'épaisseur du matériau isolant (autre que la toile) est possible. Une diminution de l'épaisseur n'est pas possible sans essai supplémentaire.

Guides latéraux (profilé)



Forme et dimension :

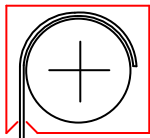
- Une modification de la forme est possible, à condition que la forme du système de retenue ne soit pas affectée.

Matériau :

- Une diminution ou une augmentation de l'épaisseur du matériau est impossible.
- Le rideau pare-feu est attesté avec des guides latéraux en acier doux. Un changement de l'acier doux à l'acier inoxydable est impossible.
- Une modification du matériau de base est impossible.



Système d'étanchéité au feu du caisson/capot



Caisson/capot :

- Il est possible d'ajouter un caisson/capot, à condition que la dilatation et la déformation n'affectent pas le système d'étanchéité au feu. Il est impossible de supprimer un caisson/capot.

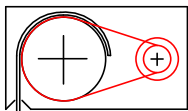
Dimensions :

- Une diminution des dimensions est possible, à condition que l'espace libre par rapport aux autres éléments du système reste identique. Une augmentation des dimensions est possible si les exigences selon la norme EN 15269-11:2018 sont satisfaites.

Matériau :

- Une diminution ou une augmentation de l'épaisseur du matériau est impossible.
- Le rideau pare-feu est attesté avec un caisson/capot en acier doux. Un changement de l'acier doux à l'acier inoxydable est impossible.
- Une modification du matériau de base est impossible.

Systèmes d'entraînement



Systèmes d'entraînement externe à l'exclusion des moteurs tubulaires :

- Il est possible d'ajouter un système d'entraînement externe, à condition que la totalité du système d'entraînement (par exemple, engrenages, chaînes, pignons ou moteurs) se trouve à l'extérieur du caisson. Il est possible de supprimer un système d'entraînement externe.

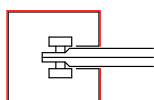
Systèmes d'entraînement interne à l'exclusion des moteurs tubulaires :

- Il est impossible d'ajouter un système d'entraînement interne, c'est-à-dire dont tous les éléments tels que les engrenages, chaînes, pignons ou moteurs, se trouvent à l'intérieur du caisson. Il est possible de supprimer un système d'entraînement interne.

Moteurs tubulaires :

- Il est impossible d'ajouter un moteur tubulaire.
- Une modification du moteur tubulaire en entraînement externe est impossible.
- Un changement du type du moteur tubulaire est impossible.

Finitions décoratives



Peinture :

- Lorsque la peinture de finition n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormant pour lesquels des éléments d'essai sans finition ont été soumis aux essais.

Légende:

DE / VP :	dimensions extérieures (battant) / vide de cadre (dormant)
Bmax / Hmax / Smax / Emax :	largeur / hauteur / surface / épaisseur maximale
Bmin / Hmin / Smin / Emin :	largeur / hauteur / surface / épaisseur minimale
PS :	poids spécifique
	en haut / en bas
CP / CS / CC / CV :	côté paumelle / côté serrure / côté cloison / côté ventail